

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 18/03/2025**

Personnes absentes excusées

Mme Van Belleghem (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Aubert (maîtresse E Rased), Mme Wagneur (psychologue scolaire), Mme Barré (enseignante de MS/GS). Mme Le Chesne (parent d'élève), Mme Habumugisha (parent d'élèves), M. Courtois (parent d'élèves).

Présents

• **Mairie :**

M. Toczé (Maire de Tinténia), Mme Garçon (élue chargée des affaires scolaires), Mme Bossard (élue chargée des affaires périscolaires), M. Letourneux (responsable périscolaire).

Enseignants :

Mme Serisier (TPS/PS), Mme Glory (PS/MS), Mme Amélineau (MS/GS), Mme Grimard (MS/GS), Mme Quemener (CP), Mme Garenton (CP/CE1), Mme Voyau (CE1), Mme Huleux (MS/GS et CE1), Mme Garnier (CE2), Mme Augais (CE2/CM1), M. Chenais (CM2), Mme Loury (CM1/CM2).

• **ATSEM et périscolaire :**

Mme Prunier, Mme Berthouloux, Mme Martin, Mme Legrand.

• **Parents d'élèves élus :**

Mme Poutas, M. Jullien, Mme Corriette, M. Villalard, Mme Hignard, M. Gomont, Mme Cardin, Mme Camus, Mme Dujardin.

Ordre du jour

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2025/2026	2
2) Présentation du budget de la Caisse des Ecoles	2
3) Projets pédagogiques et actions	3
Les projets sportifs	3
Les projets culturels	3
Les projets environnementaux	5
Les projets citoyens	5
4) Fonctionnement et actions sur temps périscolaires	6
5) Questions et remarques	6

Début de la réunion : 18h30

Secrétaire de séance : Guénaëlle Voyau

1) Prévision d'effectifs pour l'année 2025/2026

Actuellement, 249 élèves sont inscrits à l'école : 96 en maternelle et 153 en élémentaire. C'est 24 élèves de moins que l'an passé. Notre école est placée en « fermeture conditionnelle ». Cela signifie que nous risquons une fermeture de classe. La décision sera arrêtée en juin, ou éventuellement en septembre.

En maintenant 11 classes, nous serons à une moyenne de 22,6 élèves par classe.

En fermant une classe, nous passerons à 24,9 élèves par classe.

N'hésitez pas à parler autour de vous des portes ouvertes, prévues ce vendredi 28 mars. L'accès se fera par le grand portail de la cour maternelle pour n'avoir à surveiller qu'une seule entrée. Les familles souhaitant visiter le bâtiment élémentaire pourront le rejoindre en traversant la maternelle. L'APE sera présente pour se faire connaître auprès des nouvelles familles. Nous organisons pour l'occasion une exposition artistique collective. Le thème retenu est « Pareil, pas pareil ».

Un rappel est présent à l'accueil de la mairie, dans le bulletin municipal, sur le tableau lumineux de la commune et sur le blog de l'école. Une information a aussi été transmise aux crèches les plus proches. Il est important que les familles souhaitant inscrire des enfants à l'école le fassent savoir pour que l'équipe enseignante puisse dessiner la future structure de l'école.

M. Le Maire indique que 31 élèves de Tinténiac sont scolarisés à l'école privée de Hédé.

Il évoque la baisse d'effectifs sur l'Ille-et-Vilaine : moins 1500 élèves chaque année. Jusqu'à maintenant, Tinténiac n'a pas été trop impactée par les baisses d'effectifs, du fait du dynamisme de la commune. Des constructions sont prévues. M. Le Maire ne se dit donc pas favorable à une fermeture de classe.

2) Présentation du budget de la Caisse des Ecoles

Le budget mairie, aussi appelé « Caisse des Ecoles » est à différencier du budget de la Coopérative Scolaire (OCCE).

Le budget de la Coopérative scolaire, présenté en octobre, permet aux enseignants la réalisation d'actions (photographies scolaires, chocolats, sacs ou torchons...) finançant des projets pédagogiques. Cette caisse est par ailleurs alimentée par les dons de l'APE et la participation des familles en début d'année.

La Caisse des Ecoles (mairie) finance quant à elle les fournitures scolaires, les transports et les dépenses propres au fonctionnement de l'école. Ce budget est présenté par les quatre parents élus, siégeant à la Caisse des Ecoles :

Le Budget prévisionnel de 2024 était de 35 245,24€.

En voici les plus grandes lignes de dépenses réalisées (arrondis) :

Repas d'intervenants	95€
Petit équipement	735€
Bibliothèque	2 239€
Fournitures scolaires	12 089€
Crédit-bail et maintenance imprimantes	8 651€
Entrées piscine	1 800€
Transports	5 440€ (dont piscine)
Frais de télécommunications	675€
TOTAL	31 724€

Un montant de 500€ vient d'être investi dans le renouvellement de deux trottinettes en maternelle début 2025. Ce nouvel investissement figurera dans le budget 2025. L'argent non dépensé en 2024 permettra de financer d'autres projets cette année.

3) Projets pédagogiques et actions

Les projets sportifs

Basketball

Tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 bénéficient de séances de découverte du basket réalisées gratuitement par un éducateur sportif de l'ASVHG (Avenir Sportif Vignoc Hédé Guipel).

OSBR

L'OSBR (Office des Sports Bretagne Romantique) est intervenue en janvier/février auprès des CE2 pour leur faire découvrir le badminton et la course d'orientation et auprès des CM1/CM2 pour du badminton et du kinball. Elle intervient actuellement auprès des CP pour une découverte du kinball et auprès des CE2/CM1 pour une initiation au rugby. Les activités proposées sont de grande qualité.

Coût : 7,80€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

Les projets culturels et artistiques

Rencontre culturelle

Le 17 janvier, la classe de CP/CE1 a rencontré l'illustratrice Chloé MALARD, au sein de la médiathèque de la commune. Elle leur a montré ses illustrations et a expliqué son travail. Les

enfants lui ont posé plein de questions sur son métier. Elle les a ensuite plongés un peu plus dans son univers en leur faisant pratiquer sa technique ! Nous remercions la médiathèque pour cette invitation.

Semaines au SIM

Les classes CP et CE1 ont bénéficié d'un stage massé « classe musique » d'une semaine au sein du SIM de Tinténac. Le projet intitulé « De l'Afrique à l'Amérique, voix et percussions » articule des temps de découverte d'instruments, de chant, d'écoute, de pratique d'instruments et de percussions corporelles. La semaine est dense, exigeante et menée avec brio par des intervenants très compétents. Les enfants étaient ravis et très investis.

Musique

Les élèves de maternelle ont travaillé avec un intervenant musical. Ils ont exploré des objets du quotidien pour reproduire des sons de la nature et autres sons plus étranges. Ces sons sont ceux que Loulou, le petit loup, entend lorsqu'il traverse la forêt pour rejoindre son ami Boubou, le hibou. Ce travail a donné lieu à un film des enfants en action, que les familles ont été invité à venir visionner au sein de la bibliothèque de l'école.

Coût : 17,5€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

Cinéma

Ecole est inscrite au dispositif Cinéjeunes. Les classes de cycle 2 ont visionné en décembre « Linda veut du Poulet » puis récemment « Nina et le secret du Hérisson ». Les classes de cycle 3 ont visionné « Le Royaume de Kensuké » puis « Mon ami Robot ». Une analyse du premier film a été menée dans les classes par un intervenant, le second film sera étudié le 24 mars. Le dispositif permet la pluridisciplinarité à travers la musique, le cinéma, la lecture d'images, la culture, l'histoire...

Coût : 7,90€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

Ces temps d'interventions sont si intéressants que nous avons cette année développé le projet en ajoutant une intervention thématique par classe, permettant de découvrir les techniques cinématographiques : doublage, bruitage ou effets spéciaux.

Coût : 5,9€ élève. Financé par l'APE et la COOP.

Spectacle

Aujourd'hui, le 18 mars, la compagnie de théâtre La Malle Théâtre est venue jouer le spectacle *Animalium* au sein de la salle motricité, devant l'ensemble des élèves de maternelle. Il s'agissait d'un spectacle mené par un comédien marionnettiste, correspondant au Carnaval des Animaux. Les enfants y découvrent de curieuses créatures extraites d'un cabinet de curiosités.

Coût : 6€/élève. Financé par l'APE et la COOP.

Initiation à l'allemand

En partenariat avec le comité de Jumelage de Tinténac, nos CM2 bénéficient de séances d'initiation à la langue allemande. Ils découvrent la journée type d'un écolier allemand, les différentes régions, la nourriture, quelques fêtes et spécificités. Les élèves élargissent leurs repères culturels et se familiarisent ainsi avec une langue proposée au collège Théophile Briant sous la forme de « sixièmes bilangues ».

Fresque

Suite à la réfection du préau d'élémentaire par les parents d'élèves pendant l'été 2024, les classes de CP, CP/CE1 et CM1/CM2 travaillent à l'élaboration d'une fresque. Des temps de travail mélangeant les élèves des différentes classes ont eu lieu. Ils ont pu créer à partir des pièces de tangram. Leurs réalisations sont actuellement agencées par les enseignantes pour réaliser une composition cohérente et harmonieuse. Nous espérons pouvoir débiter la réalisation avec les enfants au mois de mai.

Les projets environnementaux

Exploitation laitière

Les classes de CE2 et CE2/CM1 ont visité la Ferme des Glaces de St Briec des Iffs. Il s'agit d'une exploitation laitière, transformant sur place le lait en glace. Le projet a été mené en collaboration avec le lycée agricole de Dol-de-Bretagne. Deux étudiantes ont dirigé la visite : observation des veaux et génisses, des vaches adultes, jeux autour de l'alimentation, découverte de la transformation du lait, dégustation d'un chocolat chaud et de glaces. Les étudiantes sont ensuite venues en classe pour approfondir les notions découvertes avec les élèves. C'était une journée très enrichissante autant pour les élèves que pour les étudiantes intervenantes.

Les projets citoyens

Maison de retraite

La classe de MS/GS de Mme AMELINEAU entretient le lien tissé l'an passé avec la maison de retraite. Les élèves ont visité les lieux et déposé des cartes de vœux aux résidents, préparées par leurs soins. Depuis cette visite, une demi-classe est allée partager un temps de jeux fin janvier, l'autre demi-classe accueillera des résidents au sein de l'école en mars pour jouer au loto. Les enfants et personnes âgées commencent à se parler, s'encourager. Le lien intergénérationnel se tisse.

Correspondances

La classe de CP de Mme QUEMENER échange avec une école située en banlieue parisienne. L'objectif est de donner du sens à la production d'écrits et de découvrir différents types d'écrits. La classe de CE2 de Mme GARNIER échange avec une classe située à Dublin. La mise en relation a eu lieu grâce à une maman de la classe et permet aux élèves de découvrir d'autres cultures, de s'ouvrir au monde et de mobiliser l'anglais.

Passage aux 4000 habitants

Monsieur le Maire remercie l'école pour sa participation à la photographie du passage aux 4 000 habitants. C'était un évènement symbolique important pour la commune.

M. Le Maire remercie l'équipe enseignante pour les différents projets menés au cours de l'année. Il relance les enseignants sur une participation aux évènements commémoratifs du 8 mai, ceci ayant été fortement apprécié l'an passé.

4) Fonctionnement et actions sur temps périscolaires

Annulation des repas sur le Portail Famille

M. Letourneux, le responsable périscolaire, s'étonne que certaines familles n'annulent pas l'inscription à la cantine de leurs enfants quand ils sont absents. Une grande communication a pourtant été menée en ce sens. Les factures mensuelles pourraient être allégées si les habitudes étaient prises. L'installation de l'application mobile facilite les procédures.

Organisation aide aux devoirs

Les lundis et jeudis soirs, de l'aide aux devoirs est proposée en garderie de 17h à 18h. L'équipe de bénévoles s'assure d'accueillir les élèves concernés avant leur départ de la garderie. Le dispositif étant maintenant en place depuis quelques années, une relation de confiance s'instaure entre les bénévoles et les enfants. Les retours sont très positifs.

Actions menées sur le temps du midi

Les agents périscolaires mettent en place des jeux et activités sur le temps du midi. Ceux-ci sont menés par les agents de manière formelle (encadrement du jeu collectif) ou informelle (thème proposé aux enfants sur la semaine). Les enfants apprécient ces nouveautés.

Actions menées en garderie

Les agents périscolaires proposent des activités manuelles sur le temps de garderie. Les productions réalisées par les enfants sont exposées dans le réfectoire d'élémentaire. Les thèmes des activités correspondent aux saisons et événements de l'année. En maternelle, la cantine est elle aussi décorée mais par des réalisations des ATSEM, très investies.

5) Questions et remarques

REMERCIEMENTS

En préambule du conseil nous avons des remerciements à formuler pour :

- Les enseignants et leurs actions : film projeté, chorale de Noël...
- Le groupe de travail sur la végétalisation du 19/12.
- Le personnel périscolaire pour l'organisation et la prise en charge des élèves de l'élémentaire dans les locaux de la garderie pendant la grève du personnel enseignant.
- Retour d'un parent : « Pas de question, nous sommes satisfaits des rythmes, des projets, de la cantine et du périscolaire ».

SECURITE

- **Vitesse aux abords de l'école. Il a été évoqué lors des conseils précédents le fait de supprimer le panneau 50km/h pour laisser la vitesse à 30km/h sur l'avenue Félicité Lamennais. Qu'en est-il ?**

Un plateau va être mis en place rue Félicité de Lamennais pour ralentir la circulation. Il s'agit d'un dos d'âne avec rétrécissement de voie. Un passage piéton sera intégré pour accéder au parc. Le projet est prévu dans le budget communal de 2025, qui attend d'être voté.

Le retrait du panneau 50km/h entre les deux panneaux 30km/h sera prochainement supprimé. Les parents et enseignants signalent aussi que l'éclairage est insuffisant sur cette rue.

- Comme évoqué par M. Le Maire la sécurité de la rue pendant les heures d'ouvertures et de fermetures de l'école sont encore malheureusement d'actualité car des voitures passent encore malgré les panneaux installés par la mairie. L'énervement des parents se fait ressentir auprès des automobilistes. Il y a encore eu un incident, ou un drame a été évité de justesse un soir. Globalement, les panneaux sens interdit, actuellement positionnés ne sont pas visibles. Idéalement il en faudrait 2 posés en biais à chaque bout de route. Ainsi, ils seraient bien visibles pour les automobilistes indépendamment du côté par lequel ils arrivent. Sinon, serait-il envisageable de mettre des barrières automatiques en haut et en bas comme on peut le voir sur la ville de Liffré ? Les barrières comme celle utilisée dans les campings mais avec un système automatique (programmable) de fermeture qui ne nécessite pas forcément un agent de la ville d'aller les fermer.

M. Le Maire a autorisé la gendarmerie à verbaliser les voitures qui circuleront dans la rue aux horaires interdits à la circulation.

Les parents d'élèves indiquent que les panneaux d'interdiction de circulation ne sont pas assez visibles et pas assez lisibles. Un sens interdit sans riverains n'est pas envisageable car la rue dessert trop de lieux culturels. La nécessité de panneaux clignotants est donc évoquée. Les parents d'élèves suggèrent aussi l'idée d'affecter du personnel municipal à faire la circulation. Cependant, la mairie explique que le personnel périscolaire est déjà affecté auprès des enfants sur ce temps.

- Serait-il possible de consulter le projet d'aménagement du futur parking de l'école maternelle ? Un cheminement piéton sécurisé est-il prévu ? Aujourd'hui les enfants et les parents traversent le parking au milieu des voitures. L'ancien chemin est boueux est impraticable en cette saison.

De plus, il a été remarqué que le stationnement des véhicules utilitaires liés aux travaux du vestiaire de foot se fait sur le parking maternelle, et non dans l'emprise qui leur est réservée sur le chantier, gênant le stationnement des parents le matin. Serait-il possible de demander aux entreprises de ne pas se stationner sur le parking aux horaires d'entrée et de sortie de l'école ?

M. Le Maire précise que ce parking n'est à l'origine pas le parking de l'école mais le parking du stade. Les ouvriers continueront à se stationner sur ce parking. Il va falloir cohabiter encore quelques mois jusqu'à la fin des travaux.

Il n'y aura pas de bitume ajouté sur ce parking.

Afin de répondre à la demande des parents, M Le Maire demandera aux ouvriers de se garer les uns à côté des autres, pour prendre le moins de place possible sur le parking.

PÉRISCOLAIRE

- Nous avons remarqué qu'aux alentours de 17h50/18h00 les élèves élémentaires rejoignent les élèves maternelles dans les locaux de la garderie. Cette nouvelle pratique nous paraît dommageable, autant pour les enfants que pour le personnel périscolaire, qui doivent faire face à davantage d'agitation et de bruit. De plus, le langage parfois grossier des plus grands arrive jusqu'aux oreilles des plus petits. Pourquoi cette mesure a-t-elle été mise en place ?

M. Letourneux explique que l'utilisation des différentes salles a été réfléchi pour que les enfants des différentes tranches d'âge puissent cohabiter au mieux et cela fonctionne très bien.

Plus on avance dans la soirée, moins il y a d'enfants et, par conséquent, moins il y a de personnel. Les enfants sont forcément regroupés. A partir de 18h15, il n'y a plus qu'une seule salle occupée. Ce fonctionnement a été adopté dès le début de l'utilisation de ces espaces pour la garderie et cela ne semble pas poser problème.

ÉCOLE

- **Nous apprécions fortement que des projets soient menés dans les classes, et remercions les enseignant(e)s pour cela. Certains de ces projets amènent à une restitution aux familles. C'est le cas du spectacle de Noël, ou d'un projet musical en maternelle. Malheureusement, les horaires proposés excluent systématiquement les mêmes parents, à savoir ceux qui ne peuvent se libérer plus tôt. En effet, en décembre, il a été proposé aux parents de venir y assister entre 16h et 16h30 un vendredi soir. Ce 28 février, les parents d'une classe de maternelle sont attendus pour 16h45. En plus d'exclure d'office une partie des parents, ces horaires créent une grande déception chez les enfants dont les parents ne peuvent être présents. Ne pourrait-on pas envisager que ces restitutions se fassent soient uniquement aux autres classes, soit à des horaires plus adaptés à un maximum de parents ?**

Nous faisons en sorte de toucher le plus grand nombre de parents. Nous privilégions les vendredis soirs, car c'est le soir sur lequel un plus petit nombre d'enfants fréquente la garderie. Nous faisons en sorte de prévenir longtemps à l'avance de manière à ce que les familles puissent s'organiser. Sur chacun des évènements, les familles répondent largement présentes.

Pour la représentation des chorales de Noël, il a été choisi de privilégier une restitution sur le temps scolaire pour que tous les élèves puissent participer. C'est important puisque cela correspond à un projet d'école.

- ***Concernant le projet de végétalisation, une communication (journée porte ouverte, journal de la commune, ...) sur le projet et/ou un CR de la réunion du 19/12 sont-ils prévus ? Un second RDV devait être organisé pour continuer la démarche. Avez-vous une date à communiquer ?***

Une communication dans le bulletin communal et sur le blog de l'école avait eu lieu en 2024. Nous pourrions la renouveler aux prochaines étapes d'avancement du projet.

Une seconde réunion est fixée le mardi 25 mars à 18h30. Le compte rendu sera transmis très prochainement aux participants par Mme Parpaillon, l'élue en charge de l'environnement et du développement durable.

- ***Suite aux différents échanges concernant les problèmes d'intimités aux toilettes de maternelle, peut-on avoir un bilan des décisions prises et des actions mises en places ?***

Un mail explicatif a été envoyé aux familles en novembre. Pour rappel, voici son contenu :

Nous avons eu l'occasion d'en reparler entre personnels scolaires et périscolaires. Nous avons aussi demandé l'avis de la psychologue scolaire. Nous en avons conclu que la pose de blocs sanitaires fermés n'était pas adaptée à l'âge des enfants et posait des soucis tant sur le plan de la sécurité (surveillance et doigts coincés) que sur le plan sanitaire (propreté non acquise, autonomie dans les gestes du quotidien en cours). Sur le plan fonctionnel, l'ajout de cabines réduirait le nombre de WC et rallongerait chaque passage aux toilettes au cours de la journée. L'arrivée à l'école deviendrait elle aussi moins fluide alors qu'elle est réglementairement limitée à 10 minutes.

Les parents reconnaissent tout à fait le manque d'autonomie des enfants à cet âge, puisqu'ils souhaitent être dans le bloc sanitaire avec eux. Les affiches limitant le nombre de parents semblent inutiles car peu respectées et parce que les arrivées s'échelonnent et se déroulent sans encombrement. Les toilettes présentes à côté de la classe de TPS/PS voient passer très peu d'enfants car les MS/GS vont aux toilettes à la maison, avant d'arriver à l'école. Les toilettes de l'aile ouest connaissent un peu plus de passage.

Certains parents se sentent gênés de faire passer leur enfant aux toilettes de l'école le matin. Le passage aux toilettes systématique, avant l'entrée en classe, était un héritage de la période Covid. Il n'est plus d'actualité. Les familles embêtées peuvent donc tout à fait privilégier un passage aux toilettes à la maison, avant l'arrivée à l'école.

Quant à la problématique de l'intimité enseignée, la psychologue s'est montrée rassurante. Les enfants apprennent à faire la part des choses et distinguer chaque espace. Ils savent que l'on ne se dévêt pas en dehors des toilettes et que l'on n'agite pas ses fesses devant d'autres enfants aux toilettes. On se dévêt pour répondre à un besoin et non pour se montrer.

Les enseignantes proposent d'enlever les films plastiques installés sur les parties vitrées des sanitaires car cela pose des problèmes de surveillance des élèves et obstrue la lumière.

CANTINE

- **Existe-t-il des alternatives aux repas de la cantine quand un élève n'aime pas le plat proposé ?**

M. Letourneux explique que des choix de plats ne seront pas mis en place. Apporter des choix donnerait la possibilité aux premiers de choisir mais pas aux seconds. Ce fonctionnement augmenterait par ailleurs le gâchis.

Découvrir des plats inconnus, goûter, est un enseignement qu'il est important de réaliser au cours de l'enfance. Une fois qu'ils ont goûté, les enfants peuvent toujours demander à ce qu'on les resserve sur ce qu'ils ont apprécié et ainsi compenser.

- **L'initiative d'inviter des parents d'élèves à participer à un repas à la cantine avec les enfants avait été très appréciée l'année dernière. Est-il prévu de la reconduire cette année ?**

M. Letourneux assure que cette initiative sera reconduite tous les ans à la même période. La mairie invite 3 ou 4 parents à venir le vendredi 25 avril ou le vendredi 16 mai, au choix des représentants de parents.

En réponse à la demande des parents, la photographie du repas du jour sera remise régulièrement sur le Portail Famille.

DIVERS

- ***L'association « Les Papillons » installe des boîtes aux lettres dans les écoles (et clubs de sports) afin que les élèves puissent dénoncer les violences qu'ils subissent. L'association recueille dans sa boîte aux lettres des mots d'enfants victimes de harcèlement scolaire, mais aussi de violences physiques, morales, sexuelles... Discrètement, chaque élève peut venir y déposer un message. Une personne référente se charge ensuite de transmettre les mots des enfants au siège de l'association où ils sont analysés par deux psychologues. La justice est saisie pour***

les cas les plus graves. Serait-il possible que ce dispositif soit utilisé au sein de l'école primaire ?

Monsieur Le Maire informe du coût mensuel élevé de cette offre et que le même type de boîte pourrait être installé dans les écoles sans ce service et traité en interne.

Madame AMELINEAU précise que l'externalisation de l'aide apportée pose souci. Le personnel a l'obligation de traiter le plus rapidement possible les situations transmises par les enfants ou les familles, en lien avec les services de protection de l'enfance (mauvais traitement) ou bien par la mise en place du dispositif PHARE (harcèlement). L'école et les familles doivent parvenir à mettre en place un climat de confiance qui permette aux enfants de trouver une oreille attentive, capable de les écouter.

Dans les plus grandes classes, où les enfants mobilisent plus facilement l'écrit, des boîtes existent parfois. Elles sont utilisées pour confier des tracas ou événements positifs. Certains mots sont alors traités en conseil de classe, d'autres individuellement.

La séance est levée à : 20h30

La directrice : Mme AMÉLINEAU